

Introduction

Autor(en): **Bühler, Pierre / Félix, François**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **58 (2008)**

Heft 4: **La théologie entre reprises différées, déplacements et ruptures**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION

PIERRE BÜHLER ET FRANÇOIS FÉLIX

La question de savoir ce qu'est la tâche fondamentale de la théologie et quelle place revient à cette dernière au sein de la communauté universitaire est une question qui ressurgit fréquemment. On peut trouver l'un ou l'autre écho de discussions à ce sujet dans la *Revue de théologie et de philosophie*¹. Le thème peut aussi intéresser nos lecteurs philosophes, car une réflexion sur le statut et la fonction de la théologie touche de près ou de loin à une réflexion comparable sous l'angle de la philosophie.

Le présent numéro de notre revue consacre un dossier à cette question. Il est publié au moment où les Universités romandes voient la structure institutionnelle de leurs Facultés de théologie être réorganisée et réaménagée. Ce processus a suscité, depuis environ deux ans, de vives discussions au sein des Facultés, des Universités, mais aussi dans l'espace public (par des articles de journaux notamment). Ce numéro paraît donc dans un contexte délicat, et nous en sommes conscients. Certes, il ne s'agit pas, dans les pages qui suivent, d'engager une discussion en prise directe sur les processus de restructuration en cours. D'ailleurs, on le sait, au fil de l'histoire et en fonction de constellations plus ou moins locales, les solutions en vue d'insérer les Facultés de théologie dans le contexte universitaire ont pu être très diverses. Il fut un temps, pas si lointain, où il existait, en Suisse romande, pour les études de théologie, des Facultés dépendant des Églises libres et des Facultés dépendant des Églises nationales, liées à l'État. Les fusions ont conduit à privilégier les secondes, alors qu'en France, les Facultés de théologie protestante demeurent aujourd'hui encore des Facultés libres, à cause de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, à l'exception de celle de Strasbourg, en lien avec le régime concordataire toujours en vigueur en Alsace-Moselle². Aux États-Unis, on connaît en règle générale un double régime : séminaires théologiques liés à des dénominations ecclésiales précises d'une part et, de l'autre, départements de religion ou de sciences des religions (interconfessionnels et interreligieux) dans des Universités publiques ou privées (certaines Universités privées pouvant développer leurs propres Facultés de théologie). Étant donné l'évolution que connaît le champ religieux actuel, en Europe notamment, il n'est pas

¹ À titre d'exemple, cf. P.-L. DUBIED, «La place d'une Faculté de théologie dans l'Université d'aujourd'hui», *RThPh* 120, 1988, p. 21-28.

² La Sorbonne, quant à elle, connaît déjà une réforme des structures et des bâtiments à partir des années 1880; la suppression de la Faculté de théologie catholique en 1885 permettra d'y installer dès 1886 une nouvelle section de l'École pratique des hautes études, la V^e section, de sciences religieuses.

étonnant qu'elle ait des répercussions sur l'organisation institutionnelle de la recherche et de l'enseignement théologiques, quelles que soient les solutions concrètes auxquelles on aboutit. Dans ce sens, le «cas romand» pourrait être un symptôme de transformations plus profondes en train de se faire à une plus grande échelle, selon des modalités spécifiques aux différents lieux³.

Comme nous l'avons déjà dit, le dossier réuni dans ce numéro ne traite pas la question de manière aussi directe. Sans aborder de front la question des aménagements institutionnels, il se consacre néanmoins à un débat de fond sur ce que la théologie pourrait être appelée à devenir aujourd'hui. En effet, dans son ouvrage *La théologie*, paru en 2007⁴, mais reprenant des travaux des dernières années (2001-2006), Pierre Gisel s'efforce d'explicitier et de repenser le *statut*, la *pertinence* et la *fonction* de la théologie. Il distingue son exercice de l'entreprise interne de production de doctrines et de systématisations intellectuelles chargées de dire une cohérence propre à la foi chrétienne, une entreprise souvent nommée, à l'époque moderne, «dogmatique», et le conçoit dans le sens d'un effort de pensée plus large, problématisante et réflexive, qui remonte, dans la tradition occidentale, aux philosophes grecs. Par «théologie», ceux-ci désignent une réflexion s'interrogeant, à propos des histoires de dieux que racontent les mythes et les poètes, sur ce qu'il en est, en elles, du divin. Cet effort fut de fait assumé, au gré d'une histoire complexe, ambivalente et traversée de controverses diverses, par le christianisme historique. La tâche en fut tout particulièrement mise en œuvre dans l'Antiquité tardive et au Moyen Âge, mais à l'époque moderne également, sur le fond toutefois d'une disposition marquée par le changement de statut qu'y connaît ce qu'on appelle religion⁵, se déployant désormais dans des «systèmes de croyances», d'espace spécifique et de teneur différente à chaque fois, donc en concurrence les uns avec les autres. En langage catholique contemporain, si la doctrine relève de ce qu'on appelle «dogmatique», l'autre volet de la tâche théologique ici en cause ressortit à ce qui est nommé «théologie fondamentale»⁶. La tâche de

³ Cf. sur ce point l'intéressant article de F. FERRARIO, «Teologia evangelica e università. Tramonto di una tradizione?», *Protestantesimo* 63, 2008, p. 281-287. De manière plus globale sur les enjeux institutionnels du travail théologique, cf. notamment G. EBELING, «Zur Existenz theologischer Fakultäten an staatlichen Universitäten», in: Id., *Wort und Glaube III*, Tübingen, Mohr, 1975, p. 164-169, et «Die theologische Verantwortung und ihre institutionelle Wahrnehmung» (1986), in: Id., *Theologie in den Gegensätzen des Lebens. Wort und Glaube IV*, Tübingen, Mohr, 1995, p. 350-373; G. SAUTER et alii, *Wissenschaftstheoretische Kritik der Theologie. Die Theologie und die neuere wissenschaftstheoretische Diskussion*, München, Kaiser, 1973; W. PANNENBERG, *Wissenschaftstheorie und Theologie*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1977.

⁴ Paris, P.U.F. Les pages indiquées entre parenthèses dans le corps des articles renvoient à cet ouvrage.

⁵ L'ouvrage de P. Gisel sur la théologie est, quant aux perspectives le fond, parallèle au petit livre sur la religion qu'il a fait paraître la même année: *Qu'est-ce qu'une religion?*, Paris, Vrin, 2007.

⁶ Cette discipline a pris la place de ce qui était, au XIX^e siècle par exemple, des *præambula fidei*.

cette dernière correspond à ce qu'on avait pu appeler, aux premiers moments des Temps modernes, «théologie spéculative» (venant à côté précisément, ou en contrepoint, de la théologie dite alors «positive», c'est-à-dire la présentation, le commentaire et la défense du dogme ou des décisions concrètes de l'Église) ou à ce que Schleiermacher, protestant et étiqueté libéral, appelait, au début du XIX^e siècle, «théologie philosophique». Celle-ci s'inscrivait, chez lui, à côté de la «dogmatique», qui relevait du travail historique sur la tradition, chrétienne en l'occurrence, faite d'institutionnalité, de symbolique, de ritualité et de doctrines.

Cet aspect du travail, assumé dans la tradition et dont l'ouvrage de Pierre Gisel entend repenser les lieux et les tâches, paraît en difficulté aujourd'hui, la théologie étant souvent plus *interne* au christianisme, *a fortiori* peut-être du côté protestant, fréquemment menacé de «biblicisme», qu'on y mobilise ou non, et fortement ou non, les méthodes historiques et critiques dans le travail sur la Bible⁷.

Pour une large part, le dossier de ce numéro reprend les textes d'un débat organisé le 13 décembre 2007 à la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève, dans le cadre de l'Institut romand de systématique et d'éthique. Pour ce débat, ont été invités des universitaires extérieurs à la théologie : Jean Kaempfer⁸, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne ; Philippe Borgeaud⁹, professeur d'histoire des religions à la Faculté des lettres de l'Université de Genève ; Philippe Grosos¹⁰, professeur de philosophie moderne et contemporaine à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne ; Ghislain Waterlot¹¹, maître d'enseignement et de recherche en éthique à la Faculté autonome de théologie protestante de

⁷ Sur le rapport entre théologie et Bible, cf. P. GISEL, «Statut de l'Écriture et vérité en christianisme», *Recherches de science religieuse* 95, 2007, p. 373-392 (dans *La théologie* [note 4], cf. aussi p. 133-139 et 63-69).

⁸ Auteur notamment de : *Émile Zola. D'un naturalisme pervers*, Paris, Corti, 1989 ; *Poétique du récit de guerre*, Paris, Corti, 1998.

⁹ Il est l'auteur de : *Recherches sur le dieu Pan*, Genève, Droz, 1979 ; *La mère des dieux. De Cybèle à la Vierge Marie*, Paris, Seuil, 1996 ; *Aux origines de l'histoire des religions*, Paris, Seuil, 2004 ; *Exercices de mythologie*, Genève, Labor et Fides, 2004 ; et a édité, avec F. PRESCENDI, *Religions antiques. Une introduction comparée : Égypte, Grèce, Proche-Orient, Rome*, Genève, Labor et Fides, 2008.

¹⁰ Il est l'auteur de : *Système et subjectivité*, Paris, Vrin, 1996 ; *Philosophie et théologie de Kant à Schelling*, Paris, Ellipses, 1999 ; *L'inquiète patience*, Chatou, La Transparence, 2004 ; *Péguy philosophe*, Chatou, La Transparence, 2005 ; *Question de système. Études sur les métaphysiques de la présence à soi*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2007 ; *L'existence musicale. Essai d'anthropologie phénoménologique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2008.

¹¹ Auteur notamment de *Rousseau. Religion et politique*, Paris, P.U.F., 2004, et travaillant sur Bergson (il a collaboré à la réédition des *Deux sources de la morale et de la religion*, Paris, P.U.F., 2008, et édité *Bergson et la religion. Nouvelles perspectives sur Les Deux Sources de la morale et de la religion*, Paris, P.U.F., 2008), ainsi que sur la mystique et l'expérience religieuse.

l'Université de Genève, président de séance et plus interne à la maison, mais philosophe de formation.

Le dossier est conçu de manière dialogique : à chacune des quatre contributions, Pierre Gisel apporte une réponse ; l'occasion est ensuite donnée aux quatre collègues de brièvement réagir à leur tour et, en conclusion, Pierre Gisel revient sur des questions en suspens.

Deux éléments viennent compléter le dossier. Pour nos lecteurs qui voudraient avoir une vision d'ensemble du livre à partir duquel s'est noué le débat, nous avons ajouté un «résumé», au terme du dossier¹². Par ailleurs, étant donné le contexte évoqué ci-dessus, nous avons souhaité qu'en plus de la discussion interdisciplinaire du théologien avec des représentants d'autres disciplines universitaires, il y ait un élément de débat interne à la théologie elle-même, en introduisant un «contrepoint» théologique, signé de Pierre Bühler, une autre manière de concevoir le travail théologique dans la situation actuelle¹³.

Nous espérons qu'élaboré de la sorte, le dossier puisse constituer une occasion de discuter et d'approfondir, à distance, certains enjeux importants des restructurations en cours et, par-delà ce contexte particulier, de repenser à nouveaux frais l'exercice de la théologie et ses conditions actuelles.

¹² On pourra aussi lire la recension que Bernard Reber consacre à l'ouvrage de P. Gisel, ainsi qu'à un ouvrage de Thierry Bedouelle qui porte le même titre, *cf.* ci-dessous p. 396-398.

¹³ Un dossier analogue, avec des partenaires issus de la théologie (François Nault, Guy Jobin, Jean Richard, Raymond Lemieux), est publié dans *Laval théologique et philosophique*, 2008.